

Note Méthodologique : ppsps plan de prévention

Synthèse structurée de la démarche et des étapes de réalisation de la mission.

Contexte & finalité de la méthodologie

- Outil de coordination et de prévention des dangers liés à la coactivité sur un même site.
- Réduit significativement les risques professionnels et les incidents.
- Garantit la conformité réglementaire (Code du travail, coordination SPS, exigences SST).
- Optimise l'organisation des travaux en intégrant les mesures de sécurité nécessaires.

Point clé : Le ppsps est élaboré avant le démarrage des travaux multi-entreprises et s'ajuste en continu selon l'évolution du chantier.

Objectifs de la mission

- Identifier, évaluer et réduire les risques liés à la coactivité.
 - Anticiper les dangers issus des interactions entre activités, méthodes et équipements.
 - Coordonner les mesures de sécurité et définir des règles communes entre entreprises.
 - Assurer le respect des obligations réglementaires (SPS, EPI, circulation, etc.).
-

Périmètre / livrables attendus

- Chantiers avec interventions simultanées ou successives de plusieurs entreprises.
 - Acteurs concernés : chef d'entreprise principale, coordonnateur SPS, chefs de chantier, QHSE, RH/CSE, sous-traitants.
 - Livrables : recommandations hiérarchisées et plan d'action; ppsps opérationnel; indicateurs de suivi.
 - Suivi : audits et rapports périodiques; accompagnement à la mise en œuvre sur site et à distance.
-

Démarche méthodologique (étapes)

Étape 1 : Diagnostic initial des risques (1 à 2 semaines)

- Analyse du contexte, des travaux, des équipements et des entreprises impliquées.
- Observation terrain, retours d'expérience, revue de plans antérieurs et registres de sécurité.
- Résultat : interactions à risque et situations dangereuses identifiées.

Étape 2 : Analyse documentaire et réglementaire (1 semaine)

- Examen des fiches de sécurité, procédures internes et contrôles réglementaires.

- Évaluation de la conformité (SPS, EPI, règles de circulation).
- Résultat : écarts et exigences à intégrer au plan.

Étape 3 : Recommandations et élaboration du plan d'action (1 à 2 semaines)

- Définition de mesures techniques, organisationnelles et humaines adaptées au site.
- Hiérarchisation des priorités et validation avec le client.
- Livrable : recommandations et plan d'action opérationnel.

Étape 4 : Suivi et accompagnement à la mise en œuvre (durée variable)

- Coordination des acteurs; mise en place d'indicateurs; audits réguliers.
- Gestion des évolutions du chantier et des incidents; ajustements du plan.
- Livrables : rapports périodiques et suivi de la performance prévention.

Planning / durée / jalons

| Phase | Durée approximative | Modalités / jalons |
|----------------------------------|--------------------------|---|
| Diagnostic initial | 1 à 2 semaines | Visite de site; réunions avec les acteurs |
| Analyse documentaire | 1 semaine | Travail à distance; consultation de documents |
| Recommandations et plan d'action | 1 à 2 semaines | Rédaction; validation avec le client |
| Suivi et accompagnement | Variable, selon chantier | Audits; rapports périodiques |

Rôles & responsabilités

Côté client (entreprises intervenantes)

- Coordination assurée par le chef d'entreprise principale et/ou le coordonnateur SPS.
- Fourniture des documents nécessaires (études de risques, plans, fiches techniques, procédures).
- Participation aux visites de site et réunions régulières de sécurité.
- Application du plan sur le terrain et ajustements en cours de chantier avec les sous-traitants.

Côté consultant

- Diagnostic initial et identification des interactions à risque.
- Analyse documentaire et évaluation de la conformité réglementaire.
- Élaboration des recommandations; construction et hiérarchisation du plan d'action.
- Suivi opérationnel : indicateurs, audits, rapports et accompagnement aux ajustements.

Prérequis & données nécessaires (inputs)

- Études de risques et éventuels plans de prévention antérieurs.
- Plans de chantier et informations sur les activités prévues.
- Fiches de sécurité / fiches techniques des équipements.

- Procédures internes des entreprises concernées.
 - Registres de sécurité et contrôles réglementaires réalisés.
-

Modalités de pilotage & qualité (comités, validations, risques)

- Réunions régulières de sécurité pour coordonner les entreprises.
 - Validation des recommandations et du plan d'action avec le client.
 - Mise en place d'indicateurs de suivi et audits réguliers.
 - Rapports périodiques de suivi et traçabilité des actions.
 - Ajustements du plan en fonction de l'évolution des travaux et des nouveaux risques.
 - Respect des exigences légales et SPS (EPI, circulation, coordination).
 - Gestion des incidents et accompagnement post-élaboration.
-